

12 gares retenues pour la pose de panneaux photovoltaïques en Nouvelle-Aquitaine

lundi 14 novembre 2022, par [lpe](#)

Dans le cadre de l'ambitieux plan de solarisation de son domaine foncier, SNCF Gares & Connexions a signé avec [Tenergie](#) un premier contrat de partenariat le 31 octobre 2022. Ce partenaire industriel a été retenu dans le cadre d'une consultation lancée à l'échelle nationale le 22 février 2022. Tenergie, développeur et producteur français indépendant d'énergies renouvelables, se voit donc attribuer l'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie du foncier des gares françaises.

Au total, le partenariat entre Tenergie et SNCF Gares & Connexions porte sur 119 gares françaises et l'installation de 180.000 m² de panneaux photovoltaïques.

La puissance cumulée des 119 sites représente plus de 30 MWc¹, qui produiront l'équivalent de 15% de la consommation électrique annuelle des 3000 gares françaises (ou encore la consommation annuelle d'environ 7500 foyers).

Ce partenariat en région Nouvelle-Aquitaine concerne les gares de Mauzé sur le Mignon, Rochefort, Saintes, Saint André de Cubzac, Saint Loubès, Bègles, Cérons, Peyrehorade, Lusignan, Cognac, Lamonzie St Martin et Bergerac pour 12.900m² de panneaux.